HK/HO

BURKINA FASO

Unité - Progrès - Justice

DECRET N°2013- 1253 /PRES/PM/MAECR/MEF portant ratification de l'accord de prêt n° 83/AP/LA/BIDC/EBID/09/2013 conclu le 24 septembre 2013 à Ouagadougou entre le Burkina Faso et la Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC) pour le financement partiel du projet de construction de l'aéroport international de Ouagadougou-Donsin.

LE PRESIDENT DU FASO,
PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES,

Visa et nº 00 925

27/12/20374

VU la Constitution;

VU le décret n°2012-1038/PRES du 31 décembre 2012 portant nomination du Premier Ministre;

VU le décret n°2013-002/PRES/PM du 02 janvier 2013 portant composition du Gouvernement;

VU la décision n° 2013-17/CC du 26 novembre 2013 sur la conformité à la Constitution de l'accord de prêt n° 83/AP/LA/BIDC/EBID/09/2013 conclu le 24 septembre 2013 à Ouagadougou entre la Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC) et le Burkina Faso pour le financement partiel du projet de construction de l'aéroport international de Ouagadougou-Donsin;

VU le décret n°2013-104/PRES/PM/SGGCM du 07 mars 2013 portant attributions des membres du Gouvernement;

DECRETE

ARTICLE 1:

Est ratifié l'accord de prêt n° 83/AP/LA/BIDC/EBID/09/2013 conclu le 24 septembre 2013 à Ouagadougou entre le Burkina Faso et la Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC) pour le financement partiel du projet de construction de l'aéroport international de Ouagadougou-Donsin.

ARTICLE 2:

La contre-valeur en franc CFA du montant de l'accord de prêt de six millions six cent vingt-six mille deux cent cinquante neuf (6 626 259) UC sera entièrement consacrée au financement dudit projet tel que décrit dans l'accord et ses annexes.

ARTICLE 3:

Le Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Régionale et le Ministre de l'Economie et des Finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal Officiel du Faso.

Ouagadougou, le 31 decembre 2013

Le Premier Ministre

Beyon Luc Adolphe TIAO

Le Ministre de l'Economie et des Finances

1 111111000

Lucien Marie Noël BEMBAMBA

Bembon

Le Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères et de la coopération Régionale

2